Dernière Heure

Les journalistes parlementaires

Paris, 14 mars. — Ce soir a eu lieu au Grand-Hôtel, le banquet annuel des journalistes parlementaires. 180 convives y ont pris part.

M. Lucien V. Meunier, président de l'Association, avait à sa droite M. Loubet et M. Sarrien, représentant M. Brisson, indisposé; à sa gauche MM. Méline et Barthou.

Parmi les autres invités, MM. Darlan, Cochery, Rambaud, Boucher, Delpeuch.

Le ministère de la guerre était représenté par le lieutenant colonel Thevenet. Un grand nombre de dépêches avaient répondu à l'appel de l'Association.

Au dessert, des toasts ont été portés par MM. Meunier, Méline, Loubet, Barthou, etc.

La fête s'est terminée par un brillant concert auquel plus de 2,000 personnes assistaient.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutins de ballottage

BOUCHES-DU-RHONE

Première circonscription d'Aix

Inscrits,	14,922
Votants,	10,328
Suffrages exprimés,	10,269

MM. Baron, maire d'Aix, collectiviste 4564 Elu.
Bourquel, républicain 4305
Barrucand, socialiste 1321

Au premier tour les voix s'étaient réparties de la façon suivante : M. Baron, 2600; M. Bourquel, 2172; M. Tony Revillon, 1576; M. Dubois, 1530; M. Barrucand, 1040; M. Trossand, 670.

Il s'agissait de remplacer M. Leydet, radical, maire sénateur, et qui avait été réélu, au premier tour de scrutin des élections générales de 1893, par 4001 voix.

HÉRAULT

Deuxième circonscription de Béziers

Inscrits,	25,538
Votants,	17,064
Suffrages exprimés,	17,058

MM. Justin Augé, rad. prog. 9,160 Elu.
Cathala, soc. collect. 7,738

Au premier tour, les voix s'étaient réparties de la façon suivante :

MM. Augé, 5641; Cathala, soc. collect., 4789; Dombazeq, ing. rép., 2050; Taquet, 1641.

Il s'agissait de remplacer M. Cot, républicain radical, démissionnaire à la suite de son échec aux dernières élections sénatoriales, et qui avait été au second tour de scrutin des élections générales de 1893, par 6840 voix contre 6039 à M. Bouty, radical-socialiste.

OISE

Première circonscription de Beauvais

Inscrits,	20,012
Votants,	16,714
Suffrages exprimés,	16,627

M. Baudon, rad., maire de Mouy. 8884 Elu.
M. Hacher, rép. maire de Beauvais. 8008

Au premier tour, les voix s'étaient réparties de la façon suivante :

MM. Baudon, 7184, Hacher, 7662, Hadevilliers, 126.

Il s'agissait de remplacer M. Lasage, radical, décédé, qui avait été élu au premier tour de scrutin, le 7 avril 1893 — lors de l'élection partielle motivée par le décès de M. Boudeville, radical — par 8,304 voix contre 5,963 à M. Ravaut, républicain, 1,000 à M. Gédéon, socialiste et 129 à M. de Belleval, monarchiste.

YONNE

1re circonscription d'Auxerre

Inscrits,	16,043
Votants,	9,415
Suffrages exprimés,	8,734

MM. Bienvenu-Martin, rad. soc. 7,707 voix élu
Dénaroumé, rép. mod. 907
Guyot, social. 218

Au premier tour les voix s'étaient réparties ainsi : M. Bienvenu 5536, M. Guyot, soc., 2773; M. Denormandie 1357.

Il s'agissait de remplacer M. Doumer, radical, nommé gouverneur général de l'Indo-Chine, qui avait été réélu, au premier tour de scrutin des élections générales de 1893, par 7,675 voix contre 5,755 à M. Denormandie, républicain libéral, déjà candidat.

LE SPORT

VÉLOCIPÉDIE

Paris, 14 mars. — Le mauvais temps qui contrarie les projets des touristes, fait bon l'affaire de Vélodrome d'hiver où viennent se mettre à l'abri tous les fervents du Sport vélocipédique. Il y avait donc un monde fou cet après-midi aux Arts Libéraux.

Comme toujours, le handicap a ouvert la réunion, dont la finale est revenue à Collomb, 1er; Perrod 2e et Mattemberger 3e.

Au handicap a succédé comme de coutume, la course scratch, dont la finale est revenue à Netzam, 1er; Loubet 2e et Nicuport 3e.

A ces deux courses a succédé la course de prime, 10,000 mètres.

Puis est venu le gros de la journée : une course de trois épreuves, dont la première était de 3 heures, qui est revenue à Tom Linton; 2e Beaubouef; 3e Lartigue.

Nous publierons demain la Chronique de la Semaine *de notre collaborateur Lagrittière-Beauclerc.*

Chronique Régionale

NOS REPRESENTANTS

M. Maxime Lecomte porte comme ayant voté contre l'ouverture du Lazaret, (chapitre 6 de l'agriculture) a rectifié déclarant avoir voté pour.

Cet ex-boulangiste demandait une augmentation de 30,000 francs sur le crédit de l'enseignement agricole.

Les Bourses dans les Ecoles Supérieures de Commerce

Le nombre de bourses à allouer dans les Ecoles Supérieures de Commerce reconnues par l'Etat, où elles existent, est fixé pour la rentrée scolaire 1897 ainsi qu'il suit :

Ecoles des hautes études commerciales, 5 bourses; Institut commercial de Paris, 1 bourse; Ecole supérieure de commerce de Rouen, 2 bourses; Ecole supérieure de commerce du Havre, 2 bourses; Ecole supérieure de commerce de Lille, 2 bourses; Ecole supérieure de commerce de Lyon, 2 bourses; Ecole supérieure de commerce de Marseille, 4 bourses.

Les jeunes gens désireux d'obtenir une bourse dans l'une de ces écoles et se trouvant dans les conditions voulues pour prendre part au concours d'entrée devront adresser à la préfecture de leur domicile, pour le 15 mai, une demande sur papier timbré, indiquant l'école à laquelle ils doivent se présenter et accompagnée des pièces ci-après :

1° Pièce authentique établissant qu'ils sont de nationalité française et qu'ils ont en 1897 au moins 16 ans révolus;

2° Certificat de bonne vie et mœurs;

3° Certificat délivré par le maire de la commune du domicile des parents et constatant la situation de fortune de ces derniers;

4° Relevé du rôle des contributions des parents du candidat.

Les candidats qui n'auront pas atteint 18 ans au 1er janvier de l'année pour laquelle ils se présentent, ne seront admis à prendre part au concours d'entrée qu'après avoir obtenu un certificat d'aptitude délivré à la première session qui suivra leur 18e anniversaire.

Les chances ébauchée par les jeunes élèves ont fait dernièrement de plaisir et ont été bien à différentes reprises.

Une invasion de sangliers dans le Nord

Depuis quelques jours, on signale la présence d'un certain nombre de sangliers dans la région.

A Bamen, un énorme solitaire, suivi trois de ses congénères, un peu plus petits, se promène dans la campagne, au grand effroi des travailleurs des champs, et a établi sa bauge dans le bois d'Allouagne.

On signale également à Thumeries l'apparition d'une bande de sangliers, qui se sont réfugiés dans les bois environnant la commune.

Des battues sont être organisées, qui débarrasseront probablement la région de ces hôtes incommodes.

Chemins de fer économiques du Nord

C'est aujourd'hui lundi qu'a lieu l'inauguration de la ligne d'Armentières-Halluin. Voici l'horaire des trains :

Armentières, Matin : 5.40 7.00 8.40 9.30 10.40 12.00 — Soir : 1.40 2.30 3.40 5.00 6.10 7.30 8.40 10.00

Rue de Lille, Matin : 5.52 7.02 8.12 9.32 10.42 — Soir : 12.02 1.12 2.32 3.42 5.02 6.12 7.32 8.42 10.02

Road-Point, Matin : 5.44 7.04 8.14 9.44 10.44 — Soir : 12.04 1.14 2.34 3.44 5.04 6.14 7.34 8.44 10.14

Pipes Chanzy, Matin : 5.47 7.07 8.17 9.37 10.47 — Soir : 12.07 1.17 2.37 3.47 5.07 6.17 7.37 8.47 10.07

Octroi, Matin : 5.51 7.11 8.21 9.41 10.51 — Soir : 12.11 1.21 2.41 3.51 5.11 6.21 7.41 8.51 10.11

Dépôt, Matin : 4.42 — Soir : 8.53 10.13

Nouvel Houplines, Matin : 4.41 5.53 7.13 8.23 9.43 10.53 — Soir : 12.13 1.23 2.43 3.53 5.13 6.23 7.43 8.53

Section d'Houplines, Matin : 4.41 5.54 7.14 8.24 9.44 10.54 — Soir : 12.14 1.24 2.44 3.54 5.14 6.24 7.44 8.54

Pont Cassier, Matin : 4.46 5.56 7.16 8.26 9.46 10.56 — Soir : 12.16 1.26 2.46 3.56 5.16 6.26 7.46 8.56

Vieil Houplines, Matin : 4.48 5.58 7.18 8.28 9.48 10.58 — Soir : 12.18 1.18 2.48 3.58 5.18 6.28 7.48 8.58

Arrêt du Rouge, Matin : 4.53 6.03 7.23 8.33 9.53 11.03 — Soir : 12.23 1.33 2.53 4.03 5.23 6.33 7.53 9.03

Arrêt de l'Aventure, Matin : 4.55 6.05 7.25 8.35 9.55 11.05 — Soir : 12.25 1.35 2.55 4.05 5.25 6.35 7.55 9.05

Arrêt de Frelinghien, Matin : 4.58 6.08 7.28 8.38 9.58 11.07 — Soir : 12.28 1.38 2.58 4.08 5.28 6.38 7.58 9.08

Station de Frelinghien, Matin : 5.00 6.10 7.30 8.40 10.00 11.10 — Soir : 12.30 1.40 3.00 4.10 5.30 6.40 8.00 9.10

Pont-Rouge, Matin : 5.04 7.34 10.6 — Soir : 12.34 3.04 5.34

Station de Doulémont, Matin : 5.07 7.37 10.07 — Soir : 12.37 3.07 5.37

Arrêt de Sainte Barbe, Matin : 5.13 7.43 10.13 — Soir : 12.43 3.13 5.43

Arrêt de Hel, Matin : 5.16 7.46 10.16 — Soir : 12.46 3.16 5.46

Arrêt de Comines, Matin : 5.23 7.53 10.23 — Soir : 12.53 3.23 5.53

Station de Comines, Matin : 5.26 7.56 10.26 — Soir : 1e 56 3.26 5.56

Arrêt des Trois Ballots, Matin : 5.28 7.58 10.28 — Soir : 12.58 3.28 5.58

Station de Warneton, Matin : 5.35 8.05 10.35 — Soir : 1.05 3.35 6.05

Arrêt de Bousbecques, Matin : 5.41 8.11 10.41 — Soir : 1.11 3.41 6.11

Station de Bousbecques, Matin : 5.43 8.13 10.43 — Soir : 1.13 3.43 6.13

Station de Bousbecques, Matin : 6.47 9.17 11.47 — Soir : 2.17 4.47 7.17

Arrêt de Bousbecques, Matin : 6.49 9.19 11.49 — Soir : 2.19 4.49 9.19

Station de Werwicq, Matin : 6.55 9.25 11.55 — Soir : 2.25 4.55 7.25

Arrêt des Trois-Ballots, Matin : 7.02 9.32 — Soir : 12.02 2.32 5.32 7.32

Station de Comines, Matin : 7.04 9.34 — Soir : 12.04 2.34 5.34 7.34.

Arrêt de Comines, Matin : 7.07 9.37 — Soir : 12.07 2.37 5.37 7.37

Arrêt du Hel, Matin : 7.14 9.44 — Soir : 12.14 2.44 5.44 7.44

Arrêt de Sainte Barbe, Matin : 7.17 9.47 — Soir : 12.17 2.47 5.47 7.47.

Station de Doulémont, Matin : 7.23 9.53 — Soir : 12.23 2.53 5.23 7.53.

Pont Rouge, Matin : 7.26 9.56 — Soir : 12.26 2.56 5.26 7.56.

Station de Frelinghien, Matin : 6.30 7.30 8.30 10.00 11.30 — Soir : 12.30 1.50 3.00 4.20 5.30 6.50 8.00 9.20.

Arrêt de Frelinghien, Matin : 6.32 7.32 8.32 10.02 11.32 — Soir : 12.32 1.52 3.02 4.22 5.32 6.52 8.02 9.22.

Arrêt de l'Aventure, Matin : 6.35 7.35 8.35 10.05 11.35 — Soir : 12.35 1.55 3.05 4.25 5.35 6.55 8.05 9.25.

Arrêt du Rouge, Matin : 6.37 7.37 8.37 10.07 11.37 — Soir : 12.37 1.57 3.07 4.27 5.37 6.57 8.07 9.27.

Vieil Houplines, Matin : 6.32 7.42 9.02 10.12 11.32 — Soir : 12.42 2.02 3.12 4.32 5.42 7.02 8.12 9.32.

Pont-Cassier, Matin : 6.34 7.44 9.04 10.14 11.34 — Soir : 12.44 2.04 3.14 4.34 5.44 7.04 8.14 9.34

Section d'Houplines : Matin : 6.36 7.46 9.06 10.16 11.36. — Soir : 12.46 2.06 3.16 4.36 5.46 7.06 8.16 9.36.

Nouvel Houplines, Matin, 6.37 7.47 9.07 10.17 11.37 — Soir, 12.47 2.07 3.17 4.37 5.47 7.07 8.17 9.37.

Dépôt, Matin : 5.17.

Octroi, Matin : 5.19 6.39 7.49 9.09 10.19 11.39 — Soir : 12.49 2.09 3.19 4.39 5.49 7.09 8.19 9.39.

Place Chanzy, Matin : 5.23 6.43 7.53 9.13 10.23 11.43 — Soir, 12.53 2.13 3.23 4.43 5.53 7.13 8.23 9.43.

Rue de Lille : Matin : 5.26 6.46 7.56 9.16 10.26 11.46 — Soir : 12.56 2.16 3.26 4.46 5.56 7.16 8.26 9.46.

Rue de Lille : 5.28 6.48 7.58 9.18 10.28 11.48 — Soir : 12.58 2.18 3.28 4.48 5.58 7.18 8.28 9.48.

Armentières, Matin : 5.30 6.50 8.00 9.20 10.30 11.50 — Soir, 1.00 2.20 3.30 4.50 6.00 7.20 8.30 9.50.

Nominations officielles

Contributions indirectes. — M. Viot, commis principal à Rouchin, est élevé sur place à la quatrième classe de son grade.

Service des douanes. — M. Lunelle, surnuméraire à la direction de Lille, est nommé commis à Jeumont.

Génie. — Nous extrayons nous suivants de la liste, par ordre de mérite, des sous-officiers classés pour le grade d'adjoint de 2e classe du génie à la suite du concours de 1897 : 1, M. Bouaud, sergent-major au 3e régiment; 13, M. Bastran, sergent au 3e régiment; 15, M. Peccavy, sergent-major au 3e régiment; 17, M. Marcouzan, sergent au 3e régiment.

Ecole d'artillerie et du génie. — MM. Clément et Vallée, maréchaux-des-logis au 2e régiment d'artillerie, ont été admis à suivre les cours de l'école.

Remerciement. — M. Prêne, capitaine au 1er régiment d'infanterie, détaché au chaînon mobile du bureau de recrutement d'Auxerre, a été désigné pour occuper un emploi de chef de bureau, grade au cadre fixe du bureau d'Avesnes, en remplacement de M. Aublan, désigné pour ce poste le 15 février dernier, et doubl. du désignation est annulée.

Gendarmerie. — M. le chef d'escadron Vincent, commandant la compagnie de gendarmerie du Nord, vient d'être nommé au commandement de la compagnie de Seine-et-Oise; M. Vincent sera remplacé à Lille par le capitaine Lerouge, de Paris.

M. l'adjudant Joyeux, chevalier de la Légion d'honneur, admis à la retraite, sera remplacé à Lille par M. Alexis Vannecke, maréchal des logis à Dunkerque.

Conférence de M. Lagrittière-Beauclerc

Nous rendrons compte demain de la très intéressante conférence faite hier à Lens par notre collaborateur Lagrittière-Beauclerc, devant un auditoire de quinze cents personnes.

Le succès de cette conférence qui avait pour titre : « Voyage en Grèce et à Constantinople » a été énorme.

A demain le compte-rendu.

CONFÉRENCES POPULAIRES

A WATTEN

Dimanche dernier une conférence sur la guerre de 70, faite par M. Brunel, directeur de l'école laïque, a obtenu un grand succès d'auditeurs.

Le grand salon de la mairie, trop petit pour la circonstance, était bondé de monde.

M. le Maire, dans un discours plein que celui de Bouchong, délégué cantonal, avaient bien voulu honorer cette réunion de leur présence.

Des chœurs chantés par les jeunes élèves ont fait dernièrement de plaisir et ont été bisés à différentes reprises.

M. le maire de Watten a chaleureusement remercié le conférencier.

Toutes nos félicitations à M. Brunel.

Chronique Locale

ROUBAIX

A propos d'un don aux écoles libres

Le *Journal de Roubaix* reconnaîtra que nous n'intervenons nullement dans la charité privée de MM. les prud'hommes-patrons, mais du moment où ils ont livré à la publicité, nous avons le droit de la commenter, et, aux réflexions dont il fait suivre notre article nous répondons :

Sans doute, le Conseil municipal n'étend pas ses secours aux écoles privées, des écoles privées, congréganistes ou laïques.

Convenez au moins qu'il est logique en cela, car il n'a aucun contrôle légal sur ces sortes d'écoles.

Pas plus il n'est tenu d'aider les particuliers dans leurs aumônes privées et en dehors de la voie des bureaux de bienfaisance.

Peut-on reprocher à quelqu'un de ne pas faire plus que son devoir.

Supposons un instant que le Conseil municipal, ou quelque quelconque *pour* être distribuer ces secours aux élèves des écoles privées; c'est autant de donné pour les aider dans la concurrence qu'elles font aux écoles publiques, dont il a la tutelle.

Qu'un individu, tuteur légal ou naturel, en fasse autant et vous verrez qu'il sera sévèrement jugé.

Si nous voulions pousser les choses plus loin, nous relèverions les cas nombreux encore où la pression s'exerce sur les parents besoigneux qui sollicitent un secours des familles riches et auxquels on répond : « Promettez-nous de retirer vos enfants des écoles officielles et vous serez secourus. »

Nous connaissons gens que la faim presse tout alors trouver l'instituteur ou l'institutrice, lui contient la dure nécessité où ils se trouvent et ajoutent : « Nous vous remercions des bons soins donnés à nos enfants ; nous sommes très contents de leurs progrès et nous vous les renverrons quand nous ne serons plus patronnés ».

Nous pouvons donc nous dire voir MM. les *prud'hommes-patrons, hommes à l'esprit cultivé*, donner l'exemple de la tolérance large et généreuse et nous aurions été heureux de les proposer comme modèle à imiter aux bonnes dames patronnesses qui font métier d'acheter la liberté des pauvres gens pour un morceau de pain.

LES EMPLOYÉS D'OCTROI
et la municipalité collectiviste

Nous recevons la communication suivante que nous publions sans commentaire :

Le maire H. Carrette vient de faire paraître un ordre de service dans l'administration de l'octroi.

Sous prétexte de rappeler leurs devoirs aux receveurs et employés, cet ordre vise d'une manière plus grande que celle qui existe dans l'armée, les cadres, les grands qui dans n'importe quelle usine de la région. Jamais, sous aucune administration, même réactionnaire, les employés ont été plus maltraités. On ne parle que de révocations et de punitions.

Les employés d'octroi, qui avaient mis leur confiance dans l'administration collectiviste du citoyen Carrette, commencent à s'apercevoir qu'ils ont été trompés; ils avaient un moment espéré que ces soldats sociaux seraient chargés d'améliorer le sort de l'employé; tout qui devient de plus en plus pénible par suite de la concurrence des brasseurs, des tramways sur toutes les routes et de l'éloignement des bureaux, que l'on porte aux extrêmes limites du territoire.

Il faut maintenant en rabattre. Malgré les petitions et délégations envoyées au maire, ils n'ont rien obtenu que quelques remarques telle du 2 des jours derniers, où on leur défend de parler d'autres choses que du service, de s'éloigner de plus de quelques mètres de leur poste, de boire, manger, les force à apporter de chez eux au bureau tout ce qu'ils ont besoin de consommer.

Tout cela pendant un service, sans interruption, de 7 heures 1/2 à minuit et quelquefois de 7 h. 1/2 du soir à 6 heures du matin, ils ne peuvent même pas aller chercher une pinte de bière pour boire en soupant. Ils doivent tout apporter, dit l'ordre de service « à la sueur de leur front ».

« N'est ce pas qu'elle est belle, la liberté collectiviste ?

C'est en effet la liberté, mais réduite à sa plus simple expression. Les employés d'octroi de Roubaix sont-ils à envier ?

Un petit employé.

Corps des Pompiers — Présentation des nouveaux sous-officiers

MM. Delannoy, promu au grade de lieutenant, Coppin et Mary, promus au grade de sous-lieutenants, ont été présentés hier à midi sur la Grande-Place, au corps des Sapeurs-Pompiers, en grande tenue.

La Grande-Harmonie a assisté à la cérémonie. Celle-ci terminée, les pompiers, accompagnés de la *Grande-Harmonie*, ont fait une promenade en ville et sont rentrés à la caserne à une heure.

Fête intime de l'« Ancienne »

Samedi soir, un dîner intime réunissait les membres honoraires et actifs de la Société de gymnastique l'Ancienne, en son local, rue Neuve.

Deux cents convives, parmi lesquels de jolies costumes, se pressaient dans la salle admirablement décorée pour la circonstance et, au son d'un brillant orchestre, dansaient les danses les plus en vogue. L'animation a été grande toute la soirée et l'on a bataillé avec entrain de confetti et de serpentins que le bal a pris fin à une heure assez avancée de la nuit.

Cette jeune Société, nouvelle pourtant, marche de succès en succès, grâce au dévouement de son comité et surtout de son chef, J. Vronne.

La fondation en date que de juillet 1895 et déjà, en 1896, elle remportait un concours de Soissons trois premiers prix et donne prix individuels. Depuis elle ne fait que progresser et tout fait prédire que son drapeau récolterai bientôt de nouveaux honneurs à ajouter aux premiers et qu'elle comptera parmi les plus importantes du Nord.

Médaille colonniale

La médaille colonniale, pour agrafe Algérie-Tunisie, a été remise à M. Barrière Adolphe, demeurant rue du Parc, cour Vansier, 5, pour ses campagnes de 1870 à 1871. M. Barrière a servi au 3e régiment de zouaves, comme soldat de 1re classe.

Un vol au marché

L'agent Delbar, de service au marché, a arrêté hier matin, une nommée Mathilde Carrevelse, âgée de 47 ans, demeurant à Wattrelos, qui venait de voler à une marchande, Mme veuve Pelis, deux paires de gants d'une valeur de 2 fr. 50.

Il conduisit la voleuse au bureau de M. Squilbeck, commissaire de police, qui après l'avoir interrogée, l'a fait écrouer au dépôt.

Ivresse

Les nommés : Edouard Wattenof, âgé de 38 ans, demeurant rue de la Malcense, 49 et Augustin Vanhoeschrooke, 19 ans, demeurant rue du Chemin de Fer, ont été arrêtés pour ivresse et écroués au dépôt.

Ivresse et violation de domicile

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure, les agents de garde au poste du bureau de police arrondissement étaient requis par Mlle Pauline Brun, propriétaire, rue Ma Campagne, qui leur déclara qu'un individu nommé Victor Dupuis, âgé de 25 ans, demeurant Grand'Rue 39, s'était introduit chez elle en passant par une fenêtre de la cour. Les agents se rendirent rue Ma Campagne et mirent l'ivrogne en état d'arrestation. Mlle Brun a porté plainte.

Ivresse et outrages aux agents

Les agents Turpain et Wasse, de service au point Moret, ont arrêté samedi soir pour ivresse et outrages aux agents, un nommé Henri Dubrulle, âgé de 29 ans, manœuvre de maçon, demeurant au Mont-à-Leux. Il a été conduit au dépôt.

Ivresse et coups et blessures

Un nommé Gustave Ayquinet, âgé de 26 ans, ouvrieur, demeurant boulevard Gambetta, a été arrêté hier matin pour ivresse et coups à son contremaître, M. Joseph Mahieu, âgé de 43 ans, demeurant rue du Coq-Français, 169.

Ayquinet a été écroué au dépôt.

Fourrière à chiens

Dans la journée de samedi, seize chiens ont été mis en fourrière et deux contraventions ont été faites pour divagations de ces animaux.

LE ROI DES CAFÉS
2 MÉDAILLES D'OR
Qualité extra — Mélange spécial
Chombart - Dumont
ROUBAIX

Voir
à la quatrième page l'article
LISEZ
Maladies de la peau
Dartres, Ulcères, Eczémas, Vices du sang sont guéris en peu de temps par le traitement **Depuratif Mexicain** du Docteur **Jackson**, remède agréable à prendre, ne fatiguant pas l'estomac comme tous les autres. Voir aux étalages de la **pharmacie Courveur** la description de toutes les maladies guéries par ce traitement réputé. — Pour tous renseignements, s'adresser PHARMACIE COURBEUR, Roubaix.

TOURCOING

La municipalité à Paris

M. Hasselbroucq, maire, Maxure Six, conseiller général et adjoint, Sénéhar adjoint, plusieurs conseillers municipaux sont partis hier matin pour Paris où ils ont fait à leurs démarches en faveur de la nouvelle gare.

Les membres de la municipalité auront aujourd'hui une entrevue avec des ingénieurs et membres du Conseil d'administration de la Compagnie du Nord.

Tablettes tourquenoises

La scie mécanique continue à tourner dans le vide et dans le lait : L'orgue à répétition qui nous vient de Roubaix, s'acharne à nous module le même air monotone et fastidieux.

Plus on avance, plus c'est la même chose et, en vérité, il ne serait que temps de changer la musique — si le sol-dièse artiste en est capable.

Voilà ce que l'on entend dire et répéter, de tous les côtés, même dans le camp d'où s'est échappé le tonitruant nomade. En effet, beaucoup d'entre ses anciens partisans, disent hautement que la petite personnalité de ce jeune homme tend à devenir encombrante.

Lui, il y a que Lui ! tout le reste n'est que poussière, ou panade.

Cet état de choses m'amène à prier mes lecteurs de vouloir bien me permettre de présenter quelques observations :

— J'ai suivi d'un œil attentif et avec le calme qui sied aux bonnes causes, la guerre dirigée « sans pitié ni pitié » par des irréguliers exotiques, d'un talent mé-lourc, (soyons toujours poli) contre les honorables conseillers clus par le suffrage universel.

— Quand je dis sans pitié, ni raison, je devrais, peut-être, m'en tenir au premier qualificatif. La passion politique, en effet, toujours aveugle et entêtée, quand elle n'est pas d'argument sérieux à présenter, frappe en aveugle, à tort et à travers.

Cela ressemble à des cornelles abattant des noix.

— La raison, elle, semble bien plus simple; tous les gens sensés (et c'est pour ceux-là que j'écris) la comprennent, quand ils le veulent.

« C'est le départ du succès, obtenu aux dernières élections, par le parti républicain.

« C'est le désir ardent, mais sans espoir ni « chance de réussite, de remplacer la plus « la personnalité des conseillers actuels.

« Cela veut dire qu'ils pensent, en attaquant » — un par un — ces clubs, dans leur vie politique et privée, qu'ils les discréditeront un mat » soit peu. »

— Mais c'est là aussi une erreur profonde de leur part, erreur que commettent tous ceux qui ne laissent entendre à des excès, ou des écarts de style et de plume.

Quand l'attaque est injuste et que rien ne la justifie, elle se retourne contre ses auteurs et je vais le prouver, aussi brièvement que possible.

Depuis de longues années, Tourcoing est resté autonome, c'est-à-dire fidèle au drapeau de la République (Radicale) et, par suite, soucieuse de tous les progrès et améliorations possibles. Son programme, qu'il développe constamment, par l'union de ses conseillers, est... toujours en avant.

Tourcoing s'est montré réfractaire aux idées de ceux qui voudraient courir en casse-cou, les yeux bandés et sans s'inquiéter si le pacte qui les lie est ou n'est pas rompu.

Cet état de choses devait, évidemment, déplaire aux impatients, mécontents, qui ont voulu le fou à tous les carrefours.

Ah! Ah! ont clamé ces foudres de guerre — en carton — il y a 36 conseillers municipaux ; eh bien nous les bouletterons tous !

— Boulotter est (en termes de fantaisie) employé pour le mot mastiquer, ou bouffer, cela dépend des circonstances.

Et, plein d'une belle ardeur — comme les pompiers le voile d'un incendie — ils ont procédé à l'exécution de cette mastication publique.

Et plusieurs des élus conseillers (il y aura, paraît-il, un deuxième tribunal) ont déjà passé sous la dent creuse des soudis foudres de guerre en carton mâché.

Il faut ajouter que ce genre d'exercice a laissé les plaintes froids, dédaigneux, indifférents et surtout indemnes de toute avarie.

Quant à vouloir examiner, même l'apparence des griefs énoncés, il ne faut pas y songer un seul instant. Il n'y a rien, absolument rien qui frise l'ombre du sérieux

— Tout se réduit à des allusions au commerce ou aux occupations des conseillers qui concernent en débats des affaires administratives, leur temps au travail pour l'existence.

« Un tel vend telle chose — un autre, ceci ou cela. »

— Je néglige les plaisanteries dont le plument bolge, qui parait les assaisonner, ne parvient pas à relever la platitude.

Lorsqu'on en est réduit à ne pouvoir reprocher à ses adversaires politiques — comme tous les gens sensés — leurs occupations commerciales ou privées, on commet une action anti-démocratique et anti-sociale.

— *Anti-démocratique*, parce que le travail honore — sous les multiples et honorables faces où il s'exerce — ceux qui le pratiquent. Cette maxime, fondamentale, est inscrite dans les programmes les plus avancés.

— *Anti-sociale*, parce que celui, ou ceux qui ne remplissent pas dans la Société et vis-à-vis des autres, la tâche et les devoirs qui leur incombent, peuvent encourir le reproche d'être des parasites.

Dans l'ancien temps il y avait, dit-on, des rois fainéants : on affirme que, dans certains pays, il y a encore des malins, vivant aux dépens de ceux qui les écoutent.

Mais ces rois ont disparu et les gogos deviennent rares.

— La conclusion est, qu'il vaut mieux vivre de son champ, que des légumes des autres.

Allons! ça va bien!

Nous avons dit quelques mots à propos de la réunion si bizarrement annoncée pour samedi soir, à l'*Economie des ménages*, rue de Tourcoing, qu'entre parenthèses on ferait bien mieux de désigner sous le titre contraire : la *Ruine des ménages*.

Cette *réunion n'était plus cette fois socialiste-collectiviste*, elle était purement anarchiste, ainsi que nous l'avions bien entrevu.

Un orateur ennemi de toute réglementation, et partisan de la suppression de l'autorité a jeté le sans Dieu, le sans patrie, le sans maître, qui a eu pour conséquence un procès verbal contre les organisateurs.

Un révolutionnaire plus prudent qui n'est encore que socialiste a développé des théories ne *différant de celles du premier* orateur que par la déclaration que sous un régime quelconque il doit y avoir une direction (celui-là aspire à diriger).

Il y a eu dispute violente entre les deux orateurs antagonistes, et bouquan dans la salle où l'on comptait de nombreuses de personnes, puis finalement, les organisateurs ont chamaillé pour remettre la recette annoncée au profit des taptapeurs en grève.

Ces derniers ont réclamé.

Avions-nous raison de dire : Pauvre *Economie des Ménages* et heureux tapisseurs.

Que pensent les *membres tranquilles de la Coopérative*, ceux qui se sont laissés dominer par une minorité tapageuse qui a favorisé le *parti* coop d'Etat *les socios pour s'emparer* de l'administration ?

A l'issue de la réunion, un nommé Eugène L., tapisseur, a été arrêté pour avoir proféré le cri de : Vive l'anarchie !

Les démocrates chrétiens

Ils étaient en liesse hier les démocrates chrétiens du crû qui ont à leur tête le citoyen *Decopman*.

A l'occasion de l'inauguration de la « Brasserie démocratique » qu'ils ont installé à l'ancien Petit-Château, rue du Moulin Fagot, ils avaient organisé une petite fête de famille, à laquelle ils avaient pris soin de convier le député d'Hazebrouck, l'abbé Lemire.

Le matin il y a eu réunion au siège, puis départ en cortège pour l'église St-Joseph à la Croix Rouge.

A 11 heures 1/2, messe avec bénédiction du drapeau de la Démocratie chrétienne à Tourcoing.

Discours du curé de la paroisse qui a déclaré épouser absolument les théories des démocrates chrétiens.

A une heure, agapes, suivies de la réunion des délégués de la Démocratie chrétienne.

Enfin, à 4 heures 45, réunion moyennant 5 sous d'entrée.

Comme la salle était comble la recette a été assez fructueuse.

L'abbé Lemire a développé le programme du parti nouveau.

Il y avait dans la salle une cinquantaine de membres du clergé.

Dans la cour, chahut par une quarantaine de collectivistes qui chantaient : « L'esprit saint descendra du nous ! » « Le Sacré Cœur » coupé de cris de : vive l'abbé Brunol (le curé assassin de Laval). Frère Célestin et Fitaine etc.

A la sortie cris divers, pas de bagarres, du reste la police et la gendarmerie étaient en nombre.

Suicide d'une jeune fille de quinze ans

Nous avons signalé, il y a une huitaine de jours, la disparition singulière d'une jeune fille de quinze ans, Palmyre Mingeon, dont les parents habitent rue des Marâtres, disparition qui remontait déjà à plusieurs semaines.

Toutes les recherches à l'effet de retrouver la jeune fille dans les logements de la ville étaient demeurées infructueuses, mais au cours de ces recherches on apprit par une compagne de Palmyre Mingeon que cette dernière avait manifesté son intention d'en finir avec l'existence ; elle se disait très malheureuse.

La pauvre enfant avait mis son funeste projet à exécution.

Hier matin, vers 7 heures, son cadavre a été retiré du canal, derrière le Lycée. C'est un pêcheur à la ligne, M. Edouard Delplanque, 27 ans, rattacheur, rue de Fourcroy, qui était accompagné d'un camarade, M. Idephonse Parmentier, 33 ans, peintre, qui aperçut le corps flottant entre deux eaux.

Le cadavre fut amené sur la berge et après les constatations légales, transporté à la morgue de l'Hôpital.

Dans les poches de la noyée on a retrouvé le montant de sa semaine, 16 francs.

Infraction à un arrêté d'expulsion et fraude

Le gendarme Cahy a rencontré hier, rue du Moulin-Fagot, un individu en état d'arrestation, la nommée Elodie Vandecaestel, 26 ans, domestique, qui avait été conduite la veille à la frontière.

A la gendarmerie où elle fut fouillée, la femme Vandecaestel a été trouvée nantie de plusieurs paquets de tabac en poudre, de telle sorte qu'elle était poursuivie pour infraction à un arrêté d'expulsion et fraude.

Accidents

Wattrelos. — *Quatre enfants perdus.* — Samedi soir, vers quatre heures et demie, quatre enfants demeurant rue de la Mairie, de 3 à 5 ans, étaient trouvés pleurant sur la place de Wattrelos. Ils s'étaient perdus, ne savaient pas dire leur nom, ni où ils habitaient.

Mme Clément, la dame de M. le commissaire de police, amena les enfants chez elle, les nettoya, leur donna à manger, les fit se chauffer, en un mot les soigna comme ses propres enfants.

Pendant ce temps, M. Clément téléphonait au poste central de Roubaix que des enfants inconnus avaient été trouvés à Wattrelos.

Quelques heures plus tard, plusieurs personnes se présentaient au poste central, réclamant des enfants perdus. C'étaient les parents des petits égarés.

Ayant appris que les enfants se trouvaient à Wattrelos, ils s'y rendirent vers dix heures du soir, pour reprendre leurs bambins.

On eut alors leurs noms, que voici : Alfred Derick, 5 ans et sa sœur Berthe, 3 ans, demeurant rue Daubenton, 28 ; Marcel Velghe, 5 ans, rue de Jeumappes et Arthur Dewaegener, 3 ans, rue Drouot.

Les parents éplorés, reprirent leurs enfants et regagnèrent Roubaix après avoir remercié, avec effusion, Mme Clément et tous bons soins qu'elle avait prodigués aux bambins.

On pense que ces enfants auront, en jouant, suivi jusqu'à Wattrelos où la charitable Mme Clément les a recueillis.

Art : de Velos : Galeries Lilloises.
LILLE

UNE CONFÉRENCE DE VULGARISATION

Les bases scientifiques de la musique

Le nombreux et brillant auditoire qui se rendit dimanche, à quatre heures de l'après-midi, à la Société industrielle, pour écouter la Conférence de M. Paillot, Chef des travaux pratiques à l'Institut de physique et professeur agrégé à l'Institut Industriel de notre ville, en est sorti véritablement émerveillé.

M. Agache a, en termes excellents et d'où leurs mérites, présenté à l'auditoire le conférencier M. Paillot, dont l'éloge n'est plus à faire.

LA CONFÉRENCE

Après avoir remercié les nombreux auditeurs, M. Paillot dit pourquoi il a choisi le sujet *Les bases scientifiques de la musique.*

J'ai pensé, dit-il, que dans une ville où la musique est honorée de si brillante façon, il ne serait pas inutile de rappeler, sinon d'apprendre quelques principes scientifiques qui jettent souvent un jour tout nouveau sur les procédés de cet art.

Je n'ai ou d'ailleurs qu'à m'inspirer des excellentes leçons de mon ancien maître, le regret